



2^{DA} SESSIONE URDINARIA DI U 2025
RIUNIONE DI I 27 È 28 DI NUVEMBRE DI U 2025

2^{ÈME} SESSION ORDINAIRE DE 2025
RÉUNION DES 27 ET 28 NOVEMBRE 2025

N° 2025/O2/078

**Question orale déposée par Mme Véronique PIETRI
au nom du groupe « Core in Fronte »**

**OBJET : INSCRIPTION AU PTIC D'UN FINANCEMENT POUR
L'ACQUISITION PAR LE CROUS D'UNE RESIDENCE
UNIVERSITAIRE DE 80 LOGEMENTS**

Sgiò Prisidenti di l'esecutivu,

Pocu tempu fà, v'avemi fattu una dumanda scritta nant'à a pricarità studentina è avemi presu cunniscenza di a risposta pricisa di a cunsigliera esecutiva, in particolari nant'à i travaglii di l'Osservatoriu di l'alloghju studentinu. St'elementi mostrani chì a situazioni hè perfettamente identificata è chì u bisognu hè maiò.

Hè in stu filu ch'e no vulemi purtà l'attinzioni di a nostra Assemblée nant'à un sughjettu chì tocca dirittamenti à l'avvena di a nostra ghjuventù, à l'attrattività di a nostra Università è, più largamenti, à u sviluppu di a Corsica. Vogliu parlà di a situazioni estremamenti tesa di l'alloghju studentinu, in particolari suciali, in Corti è a nicissità di sustena un'operazioni immobiliari strutturanti purtata da u Crous.

Chaque année, au printemps, le Crous enregistre près de 2 000 vœux de logements émanant d'étudiants de l'Université de Corse. Pourtant, en raison d'un parc limité à 830 logements et d'un faible taux de rotation, conséquence naturelle d'un parc rénové et très recherché, ce sont seulement 400 logements qui peuvent être attribués.

Autrement dit, cinq demandes pour une place disponible.

Cette tension n'est pas conjoncturelle : elle est structurelle, et elle pèse tout particulièrement sur les 2 100 étudiants boursiers, soit près de 40 % des effectifs

universitaires, qui constituent le public prioritaire du Crous. Pour beaucoup d'entre eux, l'accès au logement social étudiant n'est pas seulement un besoin, c'est une condition d'égalité des chances, un facteur essentiel de poursuite d'études, de réussite, et de maintien en formation.

Face à cette réalité, le Crous mène depuis plusieurs années une politique volontariste. Comme vous le savez, et comme cité dans votre réponse, une nouvelle résidence de 100 studios, actuellement en construction que la CdC finance en partie, ouvrira ses portes en septembre 2026. Mais chacun le mesure ici : aussi utile soit-elle, cette réalisation ne suffira pas à absorber la demande. Elle comble à peine une partie du déficit alors que la pression sur le logement étudiant continue de croître.

C'est dans ce contexte qu'émerge une opportunité rare, stratégique et à haute valeur ajoutée pour notre territoire : l'acquisition immédiate par le Crous d'une résidence universitaire privée de 80 logements, située à moins de 50 mètres du Campus Mariani et à proximité immédiate de la nouvelle résidence en construction. Le foncier étant quasi inexistant à Corte, la disponibilité d'un tel bâtiment représente une chance qu'il serait très difficile, voire impossible, de retrouver.

Cette acquisition présente des avantages multiples : elle permettrait une mise à disposition immédiate de logements à tarif social, là où une construction nécessiterait entre 5 et 7 ans ; elle viendrait diversifier l'offre du Crous, avec des typologies T1 et T2, adaptées aux couples, aux doctorants, aux chercheurs et aux colocations ; elle offrirait une cohérence urbanistique et une mutualisation des services avec la résidence en chantier ; elle constituerait une réponse concrète et rapide au déficit structurel du logement étudiant sur Corte.

L'opération bénéficie déjà d'un soutien de principe du Crous, de l'expertise de France Domaine, d'un prévisionnel d'exploitation maîtrisé, et de premières démarches auprès de la Banque des Territoires.

Il manque aujourd'hui un financement d'environ 3 millions d'euros, montant qui pourrait être mobilisé dans le PTIC.

Monsieur le Président, au regard de l'intérêt général et de la justice sociale, de la lutte contre la précarité étudiante, de l'attractivité de notre Université et de la cohérence des politiques publiques conduites par la Collectivité de Corse, nous souhaitons vous demander si vous entendez soutenir financièrement cette acquisition en proposant son inscription au PTIC pour un montant de 3 M€.

Ce soutien serait un signal clair et ambitieux en faveur de notre jeunesse, de l'égalité d'accès aux études supérieures et du rayonnement de la Corse comme territoire universitaire d'excellence.

Vi ringraziemi, Sgiò Prisidenti.